

13 novembre 2019
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

NOTE SUR L'ÉCONOMIE ET LE COMMERCE

QUÉBEC-AFRIQUE DU NORD



L'AFRIQUE DU NORD

L'ÉCONOMIE DE L'AFRIQUE DU NORD

Principaux indicateurs des pays d'Afrique du Nord

Pays d'Afrique du Nord	Pop.	PIB	PIB/hab.	PIB réel	Taux d'inflation	Dettes/PIB
	k 2017	G\$ US 2017	\$ US 2017	Var. % 2017/2016	Var. % 2017/2016	% 2017
Algérie	41 537	167,6	4 034	1,4	5,6	27,5
Égypte	94 800	236,5	2 495	4,2	23,5	103,0
Libye	6 448	30,6	4 740	64,0	28,5	n.d.
Maroc	34 852	109,3	3 137	4,1	0,8	65,1
Mauritanie	3 881	4,9	1 271	3,5	2,3	96,6
Tunisie	11 532	40,0	3 465	2,0	5,3	70,3
Total (Afrique du Nord)	193 050	588,9	3 050,3	n.d.	n.d.	n.d.

Pop. : Population. PIB. : Produit intérieur brut.
k. : En milliers. G. : En milliards. \$. : Dollars. % : Pourcentage ou en pourcentage.
Var. : Variation. US. : Américains. n.d. : Donnée non disponible.
Source : Fonds monétaire international (FMI), décembre 2018.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, MEI, décembre 2018.

Échanges commerciaux des pays d'Afrique du Nord

Pays d'Afrique du Nord	Exportations de biens		Importations de biens	
	G\$ US 2017	Var. % 2017/2016	G\$ US 2017	Var. % 2017/2016
Algérie	35,2	-2,5	46,1	-2,6
Égypte	25,6	8,7	61,6	-2,4
Libye	9,0	74,2	11,7	-5,0
Maroc	25,3	14,2	44,9	5,8
Mauritanie	1,7	19,8	2,1	-5,4
Tunisie	14,2	4,6	20,7	2,8
Total (Afrique du Nord)	111,1	n.d.	187,1	n.d.

Pop. : Population. PIB. : Produit intérieur brut.
k. : En milliers. G. : En milliards. \$. : Dollars. % : Pourcentage ou en pourcentage.
Var. : Variation. US. : Américains. n.d. : Donnée non disponible.
Source : Organisation mondiale du commerce (OMC), décembre 2018.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, MEI, décembre 2018.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN ABRÉGÉ

- La croissance économique des pays d'Afrique du Nord s'est rétablie depuis les événements du « Printemps arabe » de 2010.
- Les résultats économiques obtenus depuis ces événements continuent de s'améliorer. En 2017, cette région a obtenu le deuxième meilleur taux de croissance d'Afrique, derrière l'Afrique de l'Est, qui parmi toutes les régions africaines demeure depuis cinq ans la référence en matière de performance économique.
- Plusieurs facteurs expliquent cette bonne performance d'ensemble de l'économie de l'Afrique du Nord : la hausse des prix des produits de base (en particulier du pétrole et des minerais, qui a duré un certain temps avant la baisse et qui a bénéficié aux pays riches en ressources naturelles exportées), la consommation, les investissements publics en infrastructures¹, l'investissement direct étranger (IDE)², les réformes politiques, les politiques macroéconomiques, les réformes structurelles en cours et l'amélioration du climat des affaires.
- Cette performance en hausse est due également en grande partie au volume plus important que prévu de la production et de l'exportation de pétrole de la Libye, lesquelles ont engendré une forte croissance du PIB, de plus de 60 %.
- Le taux d'inflation moyen est relativement élevé. La création d'emplois est restée très faible et n'a pas suivi le rythme de la croissance économique.
- Les situations budgétaires, comme dans plusieurs autres régions du continent, continuent de s'améliorer grâce aux efforts d'assainissement, mais demeurent fragiles.
- Malgré ces bons résultats globaux, on observe, sur le plan individuel, une hétérogénéité (des différences) dans les performances des économies qui composent cet ensemble³.
- En 2017, les performances de l'économie de l'Afrique du Nord étaient les suivantes :
 - un taux de croissance du PIB réel de 1,8 %;
 - un taux moyen d'inflation de 7,5 %;
 - un ratio dette/PIB moyen de 73 %.
- Les perspectives économiques pour l'Afrique du Nord restent favorables, mais inégales et fragiles. La croissance économique en Afrique du Nord devrait s'accélérer au cours des années à venir à condition que l'environnement régional et mondial reste stable.
- Les prévisions indiquent une croissance de l'économie africaine du Nord de 1,3 % en 2019 et de 3,2 % en 2020⁴.
- Les défis auxquels l'Afrique du Nord fait face apparaissent dans l'*Agenda 2063*⁵ de l'Union africaine⁶, le principal étant de parvenir à matérialiser (réaliser) les engagements pris en 2013 par l'Union africaine dans le cadre de ce programme.
- Les axes de cette vision globale sont, entre autres : le panafricanisme, le sens de l'unité, l'autonomie, un commerce intra-africain plus florissant, une intensification de l'industrialisation, la démocratie et la parité, l'intégration, la solidarité et le développement durable.
- Pour atteindre ces objectifs, l'Afrique entend intensifier ses efforts afin d'ajouter la valeur et de bénéficier de la transformation de ses ressources minérales en vue de son industrialisation, de la création suffisante d'emplois et de l'amélioration du bien-être des populations. Il faudrait développer de nouveaux moteurs de croissance pour atteindre le niveau de création d'emplois nécessaire à l'amélioration du bien-être des populations.

1 Le faible niveau de stock des infrastructures reflète le niveau d'avancement des économies du continent.

2 Les IDE entrants sont concentrés dans les secteurs des ressources naturelles (pétrole et gaz, or, minerai de fer, magnésium, bois, etc.) ainsi que dans les produits d'exportation liés à l'agriculture (café, cacao, coton, arachide, etc.).

3 Voir le tableau des principaux indicateurs.

4 Sources : FMI, OCDE et Banque mondiale.

5 Le projet *Agenda 2063* est une vision et un plan d'action pour faire de l'Afrique un continent prospère et pacifique. En outre, il s'agit d'un programme panafricain destiné à renforcer la coopération intra-africaine au cours des 50 années à venir.

6 L'Union africaine est une organisation d'États africains créée en 2002 à Durban, en Afrique du Sud, en application de la Déclaration de Syrte du 9 septembre 1999. Elle a remplacé l'Organisation de l'unité africaine.

LES FINANCES PUBLIQUES

- Les conditions extérieures difficiles ont exposé les sensibilités budgétaires de certaines des économies nord-africaines, en particulier celles qui sont tributaires des ressources naturelles, mais surtout les économies importatrices de pétrole.
- Cependant, au cours des dernières années, les pays d'Afrique du Nord ont pris des options sérieuses sur l'assainissement de leur situation budgétaire, les uns en augmentant les recettes fiscales, les autres en réduisant les dépenses. Des augmentations de revenus (recettes) ont pu être réalisées en partie grâce à la hausse des prix des matières premières, mais aussi grâce aux réformes fiscales mises en œuvre.
- En ce qui concerne la dette, le ratio de la dette sur le PIB était en moyenne d'environ 73 % pour ces pays en 2017⁷, avec cependant des différences entre les pays. Il y a les pays avec un ratio inférieur à 30 % (Algérie) et ceux ayant un ratio supérieur à 100 % (Égypte, etc.). Les données indiquent que certains pays sont en situation de surendettement.
- Des mesures vigoureuses s'avèrent nécessaires en matière de finances publiques pour accroître la mobilisation fiscale. Dans cet esprit, la réforme fiscale et la surveillance vigilante et efficiente des dépenses sont également nécessaires pour garantir la soutenabilité de la dette des pays d'Afrique du Nord.

LES ACCORDS COMMERCIAUX RÉGIONAUX (ACR)⁸

- Les pays d'Afrique du Nord sont membres de plusieurs ACR.
- Pour la plupart de ces pays, les accords ont pris une forme plus concrète à la fin des années 1990 avec la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA), qui compte cinq pays de l'Afrique du Nord parmi ses membres (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie). Le processus d'intégration dans le cadre de l'UMA a été toutefois très instable et fortement influencé par les conditions géopolitiques que connaît la région.
- Certains pays ont également adhéré à d'autres communautés économiques régionales, comme la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE), créée en 1997. Celle-ci comprend tous les pays de l'Afrique du Nord à l'exception de l'Algérie et de la Mauritanie.
- À l'échelle africaine, trois pays (Libye, Égypte et Soudan) sont membres du COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa)⁹, créé en 1994.
- L'accord d'Agadir (2004) a été signé par trois pays de la région (Égypte, Maroc et Tunisie) et par la Jordanie dans le but d'optimiser les retombées du processus de partenariat euro-méditerranéen et de renforcer l'intégration Sud-Sud.
- Les pays de l'Afrique du Nord ont également signé une série d'accords bilatéraux sous forme d'arrangements commerciaux de zone de libre-échange avec d'autres pays à l'intérieur et en dehors de la région nord-africaine.
- Des initiatives comme la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui vise à créer un marché unique des biens et des services sur le continent africain, devraient permettre de dynamiser davantage le commerce intrarégional.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'AFRIQUE DU NORD

- En 2017, le commerce extérieur de l'Afrique du Nord (exportations et importations de biens) s'élevait à 298 G\$ US¹⁰, ce qui correspondait à 51 % du PIB de cette région. Les exportations et les importations représentaient respectivement 19 % et 32 % du PIB, et 37 % et 63 % du commerce total nord-africain de biens.
- Le commerce de biens de l'Afrique du Nord représente 38 % du commerce total de biens de l'Afrique avec le monde.

⁷ Source : Banque africaine de développement (BAD ou BAfD), 2019.

⁸ *Idem*.

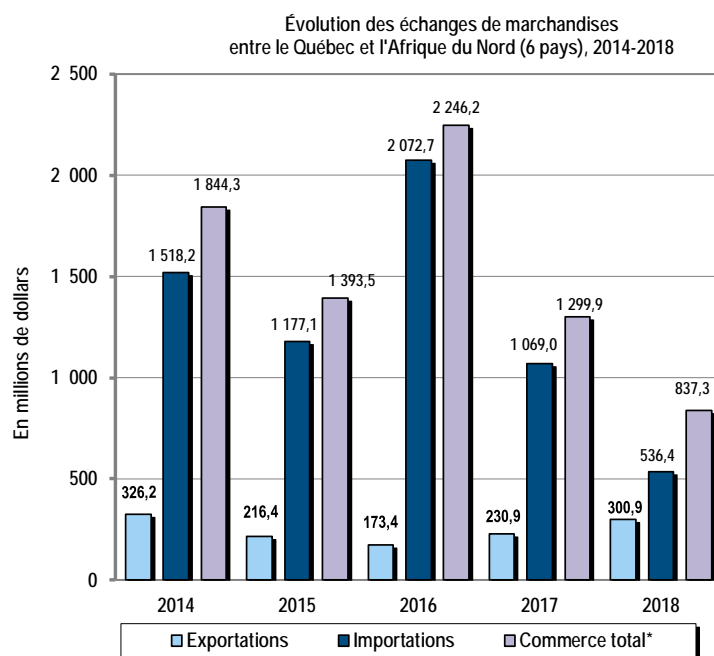
⁹ Le COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa) est une zone de libre-échange créée en 1994 qui comprend l'Afrique orientale et australe. Une union douanière a été créée en 2009 entre les 19 pays membres, laquelle devrait permettre une harmonisation des droits de douane.

¹⁰ Sources : Organisation mondiale du commerce et Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

LE COMMERCE DE MARCHANDISES¹¹ ENTRE LE QUÉBEC ET L'AFRIQUE DU NORD¹²

L'évolution des échanges

- En 2018, les échanges commerciaux de marchandises entre le Québec et l'Afrique du Nord se chiffraient à 837 M\$, ce qui représentait 25,3 % des échanges entre le Canada et l'Afrique du Nord ainsi qu'une baisse de 35,6 % par rapport à l'année 2017.
- Cette baisse est principalement attribuable à la diminution de la valeur des importations du Québec (-533 M\$), celle des exportations ayant augmenté de 70 M\$.
- Au cours de la période considérée (2014-2018), la croissance annuelle moyenne de la valeur des échanges a été négative (-17,9 %).
- Toujours en 2018, la valeur des échanges commerciaux de marchandises entre le Québec et l'Afrique du Nord représentait 61 % de la valeur des échanges entre le Québec et l'Afrique subsaharienne, 38 % du total des échanges de biens avec l'Afrique et enfin, 0,4 % du commerce total international de biens du Québec.
- Au cours de la période considérée, hormis l'année 2016, la valeur totale des échanges présentait une allure tendanciellement baissière.
- Le solde des échanges était négatif pour le Québec pour chacune des années de la période considérée (2014-2018).



* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, MEI, juillet 2019.

Les exportations

- En 2018, la valeur des exportations de marchandises du Québec à destination de l'Afrique du Nord s'établissait à 301 M\$ et représentait 20,5 % de la valeur des exportations totales canadiennes vers ces pays. Elle correspondait également à une hausse de 30,3 % par rapport à l'année 2017. Cette hausse est principalement attribuable aux exportations de papier journal (+30,4 M\$), de parties d'avions, d'hélicoptères et d'autres véhicules aériens (+11,9 M\$) ainsi que de voitures de tourisme et d'autres types de véhicules (+11,6 M\$).

¹¹ Dans le présent contexte, les termes *biens* et *marchandises* sont interchangeables.

¹² Voir les tableaux I à V de l'annexe pour des données additionnelles.

- La même année, la valeur des exportations de marchandises du Québec vers l'Afrique du Nord représentait 68 % de la valeur des exportations québécoises de marchandises vers l'Afrique subsaharienne et 39 % de celle des exportations québécoises vers l'Afrique.
- Au cours de la période considérée (2014-2018), la valeur des exportations québécoises de marchandises vers l'Afrique du Nord a enregistré une croissance annuelle moyenne négative (-2,0 %).
- En 2018, les **cinq produits en tête de liste** des exportations québécoises vers l'Afrique du Nord étaient les suivants :
 - le lait et la crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre (17,9 % du total);
 - le papier journal en rouleaux ou en feuilles (13,6 %);
 - les voitures de tourisme et autres types de véhicules (8,7 %);
 - les déchets et les débris de fonte, de fer ou d'acier (7,8 %);
 - les turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz (6,7 %).
- La valeur des 25 principaux produits québécois exportés vers l'Afrique du Nord représentait 79,1 % de la valeur de l'ensemble des exportations du Québec vers cette région du continent africain.

Les importations

- En 2018, la valeur des biens dédouanés au Québec en provenance de l'Afrique du Nord était de 536 M\$ et correspondait à 29,2 % de la valeur totale des importations canadiennes en provenance de cette région. Elle représentait une baisse de 50 % par rapport à l'année 2017. Cette baisse s'explique principalement par la chute des importations d'huiles de pétrole (-531,2 M\$), suivie de celle des importations d'agrumes, frais ou secs (-10,9 M\$) ainsi que de tapis et autres revêtements de sol en matières textiles.
- En 2018, la valeur des importations de marchandises du Québec en provenance de l'Afrique du Nord représentait 60 % de la valeur des importations québécoises de marchandises en provenance de l'Afrique subsaharienne et 38 % de celle des importations québécoises en provenance de l'Afrique.
- Cette même année, les **cinq produits en tête de liste** des biens manufacturés dédouanés au Québec en provenance de cette région du continent africain étaient les suivants :
 - les huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux (46 % du total);
 - les agrumes, frais ou secs (14,6 %);
 - les parties d'avions, d'hélicoptères et d'autres véhicules aériens (7,3 %);
 - l'huile d'olive et ses fractions (4,2 %);
 - le sel, y compris le sel préparé pour la table et le sel dénaturé (3,8 %).
- La valeur des 25 principaux produits québécois importés de l'Afrique du Nord représentait 91,7 % de la valeur de l'ensemble des importations du Québec en provenance de cette partie du continent africain.

Emmanuel Yao
Direction des politiques et de l'analyse économiques
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

ANNEXE

TABLEAU I : Commerce de marchandises entre le Québec et l'Afrique du Nord, 2014-2018

TABLEAU II : Exportations de marchandises du Québec, par groupes de produits à destination de l'Afrique du Nord, 2014-2018

TABLEAU III : Importations de marchandises du Québec, par groupes de produits en provenance de l'Afrique du Nord, 2014-2018

TABLEAU IV : Exportations du Québec à destination de l'Afrique du Nord, selon les principales industries, 2014-2018

TABLEAU V : Importations du Québec en provenance de l'Afrique du Nord, selon les principales industries, 2014-2018

TABLEAU I

Commerce de marchandises entre le Québec et l'Afrique du Nord (6 pays), 2014-2018					
	2014	2015	2016	2017	2018
En millions de dollars canadiens					
Exportations de biens	326	216	173	231	301
Importations de biens	1 518	1 177	2 073	1 069	536
Échanges totaux*	1 844	1 393	2 246	1 300	837

* Les totaux peuvent ne pas être égaux à la somme de leurs composantes à cause des arrondis.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, MEI, juillet 2019.

TABLEAU II

Exportations de marchandises du Québec, par groupes de produits à destination de l'Afrique du Nord (6 pays), 2014-2018										
Description des produits Classification SH4	2014		2015		2016		2017		2018	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre	9,0	2,8	12,4	5,7	13,8	7,9	48,0	20,8	53,8	17,9
Papier journal (en rouleaux ou en feuilles)	27,1	8,3	17,6	8,1	21,1	12,2	10,4	4,5	40,8	13,6
Voitures de tourisme et autres types de véhicules	25,3	7,8	11,5	5,3	10,5	6,1	14,4	6,3	26,0	8,7
Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier	90,9	27,9	0,1	0,0	0,0	0,0	20,0	8,6	23,5	7,8
Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz	15,5	4,8	8,7	4,0	5,5	3,2	10,7	4,6	20,1	6,7
Parties d'avions, d'hélicoptères et d'autres véhicules aériens	24,4	7,5	18,3	8,5	9,0	5,2	4,4	1,9	16,4	5,4
Parties et pièces destinées aux machines de construction	1,1	0,3	3,2	1,5	1,2	0,7	2,6	1,1	9,2	3,1
Articles de friperie	3,9	1,2	5,1	2,3	6,6	3,8	6,1	2,6	6,5	2,2
Bombes, grenades, torpilles, projectiles et autres munitions	0,1	0,0	0,7	0,3	0,8	0,5	0,4	0,2	5,2	1,7
Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques	0,1	0,0	0,1	0,1	0,5	0,3	1,8	0,8	4,5	1,5
Bois sciés ou dédosés au long, tranchés ou déroulés	7,7	2,4	6,9	3,2	4,1	2,3	2,5	1,1	4,4	1,5
Articles de robinetterie, valves, clapets, soupapes	3,3	1,0	7,9	3,7	6,6	3,8	6,8	3,0	2,9	1,0
Médicaments présentés sous forme de doses	0,6	0,2	0,8	0,4	1,7	1,0	2,1	0,9	2,7	0,9
Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision	0,6	0,2	0,5	0,2	0,3	0,2	2,1	0,9	2,7	0,9
Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle	0,4	0,1	1,3	0,6	0,4	0,3	1,0	0,4	2,4	0,8
Appareillage de protection des circuits électriques de moins de 1 kV	1,0	0,3	1,4	0,6	0,4	0,3	0,7	0,3	2,2	0,7
Appareils pour la téléphonie	0,4	0,1	0,7	0,3	1,4	0,8	0,3	0,1	2,1	0,7
Ordinateurs et leurs unités	2,9	0,9	2,1	1,0	1,4	0,8	1,2	0,5	1,8	0,6
Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques	0,7	0,2	0,7	0,3	0,4	0,2	5,6	2,4	1,8	0,6
Fromages et caillibotte	1,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,2	1,7	0,6
Constructions et parties de constructions en aluminium	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	0,6
Parties et accessoires des véhicules automobiles	0,6	0,2	0,5	0,2	0,7	0,4	1,1	0,5	1,4	0,5
Bouteurs, niveleuses, pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses	0,7	0,2	1,0	0,4	1,0	0,6	0,8	0,3	1,4	0,5
Parties de véhicules pour voies ferrées ou similaires	1,7	0,5	1,9	0,9	2,4	1,4	0,6	0,3	1,3	0,4
Chars et automobiles blindées de combat, et leurs parties	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,4
25 principaux produits ci-dessus*	219,1	67,2	103,2	47,7	89,9	51,8	144,3	62,5	237,9	79,1
Autres produits*	107,1	32,8	113,2	52,3	83,5	48,2	86,6	37,5	63,0	20,9
TOTAL*	326,2	100,0	216,4	100,0	173,4	100,0	230,9	100,0	300,9	100,0

* Les totaux peuvent ne pas être égaux à la somme de leurs composantes à cause des arrondissements.
Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, MEI, juillet 2019.

TABLEAU III

Importations de marchandises du Québec, par groupes de produits en provenance de l'Afrique du Nord (6 pays), 2014-2018										
Description des produits Classification SH4	2014		2015		2016		2017		2018	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	1 336,3	88,0	928,7	78,9	1 805,9	87,1	778,0	72,8	246,9	46,0
Agrumes, frais ou secs	27,2	1,8	57,9	4,9	64,4	3,1	90,8	8,5	78,2	14,6
Parties d'avions, d'hélicoptères et d'autres véhicules aériens	34,2	2,3	32,9	2,8	27,3	1,3	36,3	3,4	39,4	7,3
Huile d'olive et ses fractions	5,2	0,3	8,4	0,7	10,4	0,5	12,5	1,2	22,8	4,2
Sel (y compris le sel préparé pour la table et le sel dénaturé)	1,8	0,1	2,5	0,2	3,4	0,2	6,4	0,6	20,5	3,8
Engrais minéraux ou chimiques azotés	12,6	0,8	30,3	2,6	38,1	1,8	7,7	0,7	12,5	2,3
Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles	14,3	0,9	15,6	1,3	19,3	0,9	23,3	2,2	12,4	2,3
Mollusques, même séparés de leur coquille, vivants, frais	2,7	0,2	5,9	0,5	6,7	0,3	2,8	0,3	6,7	1,3
Dattes, figues, ananas, avocats, mangues, frais ou secs	2,3	0,2	4,7	0,4	4,2	0,2	5,0	0,5	6,7	1,3
Costumes, vestes, robes, jupes, pantalons pour femmes	3,7	0,2	3,3	0,3	3,8	0,2	4,6	0,4	5,0	0,9
Légumes préparés ou conservés, non congelés	4,3	0,3	4,1	0,4	3,9	0,2	4,9	0,5	4,5	0,8
Costumes ou complets, ensembles, vestons, pantalons pour hommes	3,4	0,2	4,4	0,4	5,2	0,3	4,3	0,4	4,1	0,8
Plantes, fruits utilisés principalement en parfumerie, en médecine	2,0	0,1	2,4	0,2	3,5	0,2	3,3	0,3	3,9	0,7
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, laminés à chaud	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,6	0,7
Mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre	4,0	0,3	3,7	0,3	11,3	0,5	7,1	0,7	3,5	0,7
Linge de lit, de table, de toilette ou de cuisine	3,3	0,2	3,6	0,3	2,5	0,1	3,7	0,3	3,5	0,7
Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles, touffetés	1,6	0,1	1,3	0,1	1,5	0,1	2,0	0,2	2,9	0,5
Chaussures semelles caoutchouc et dessus en cuir naturel	2,0	0,1	2,4	0,2	2,4	0,1	2,6	0,2	2,8	0,5
Soutiens-gorge, gaines, corsets, bretelles, jarretelles, jarretières	2,1	0,1	2,1	0,2	1,9	0,1	2,0	0,2	2,0	0,4
Huiles essentielles (déterpénées ou non)	0,1	0,0	0,6	0,1	1,1	0,1	3,9	0,4	1,9	0,4
Chemisiers, blouses et chemisettes, pour femmes	0,8	0,1	0,9	0,1	1,3	0,1	1,8	0,2	1,8	0,3
Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies	0,9	0,1	1,2	0,1	1,1	0,1	1,4	0,1	1,7	0,3
Préparations et conserves de poissons	1,1	0,1	0,8	0,1	1,3	0,1	1,1	0,1	1,6	0,3
Chandails, cardigans, gilets et articles similaires	0,9	0,1	1,3	0,1	1,1	0,1	1,3	0,1	1,5	0,3
Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazeifiées, sucrées	1,8	0,1	1,6	0,1	1,4	0,1	1,5	0,1	1,4	0,3
25 principaux produits ci-dessus*	1 468,5	96,7	1 120,5	95,2	2 023,2	97,6	1 008,4	94,3	491,7	91,7
Autres produits*	49,6	3,3	56,6	4,8	49,5	2,4	60,6	5,7	44,7	8,3
TOTAL*	1 518,2	100,0	1 177,1	100,0	2 072,7	100,0	1 069,0	100,0	536,4	100,0

* Les totaux peuvent ne pas être égaux à la somme de leurs composantes à cause des arrondis.
Sources : Statistique Québec et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, MEI, juillet 2019.

TABLEAU IV

Exportations du Québec à destination de l'Afrique du Nord (6 pays), selon les principales industries, 2014-2018										
Description des industries Classification SCIAN 5	2014		2015		2016		2017		2018	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Fabrication de produits laitiers (sauf congelés)	12,9	4,0	13,9	6,4	14,2	8,2	50,4	21,8	56,7	18,8
Usines de papier	32,4	9,9	19,5	9,0	23,5	13,6	12,1	5,2	42,1	14,0
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	29,9	9,2	54,6	25,2	10,8	6,2	8,9	3,9	24,3	8,1
Grossistes-distributeurs de métaux recyclables CAN	90,9	27,9	0,1	0,0	0,0	0,0	20,0	8,6	23,5	7,8
Grossistes-distributeurs d'automobiles et camions légers neufs et d'occasion CAN	19,5	6,0	10,7	4,9	9,6	5,6	10,6	4,6	21,2	7,0
Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance	11,9	3,6	7,3	3,4	4,9	2,8	10,1	4,4	13,5	4,5
Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	7,9	2,4	3,6	1,7	2,9	1,7	10,5	4,5	11,2	3,7
Grossistes-distributeurs d'autres matières recyclables CAN	4,5	1,4	5,5	2,5	6,7	3,9	6,1	2,7	6,6	2,2
Fabrication de tous les autres produits métalliques	0,6	0,2	2,6	1,2	1,9	1,1	3,1	1,3	5,6	1,9
Fabrication de machines pour l'extraction minière et l'exploitation pétrolière et gazière	1,6	0,5	1,8	0,8	1,6	0,9	4,0	1,7	5,1	1,7
Fabrication de voitures et de véhicules automobiles légers	0,9	0,3	0,4	0,2	0,9	0,5	3,8	1,6	4,7	1,6
Scieries et préservation du bois	7,7	2,4	6,9	3,2	4,1	2,3	2,5	1,1	4,4	1,5
Fabrication de machines pour la construction	1,6	0,5	2,4	1,1	1,9	1,1	2,1	0,9	4,0	1,3
Fabrication de matériel électrique	4,0	1,2	2,7	1,2	2,1	1,2	1,7	0,8	3,8	1,3
Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments	1,3	0,4	1,7	0,8	3,0	1,7	2,4	1,0	3,1	1,0
Fabrication de soupapes en métal	3,3	1,0	8,0	3,7	6,6	3,8	7,1	3,1	2,8	0,9
Sidérurgie	7,9	2,4	0,3	0,1	4,6	2,7	2,6	1,1	2,4	0,8
Fabrication d'autres types de matériel de transport	0,1	0,0	0,6	0,3	0,3	0,2	0,3	0,1	2,1	0,7
Fabrication de matériel téléphonique	0,2	0,0	0,2	0,1	0,6	0,3	0,3	0,1	2,1	0,7
Fabrication de machines agricoles	0,1	0,0	1,3	0,6	0,4	0,3	0,0	0,0	2,1	0,7
Fabrication de matériel informatique et périphérique	2,9	0,9	2,3	1,1	1,5	0,9	1,3	0,6	2,0	0,7
Fabrication de matériel de manutention	0,7	0,2	1,9	0,9	0,9	0,5	4,2	1,8	1,7	0,6
Fabrication de produits métalliques d'ornement et d'architecture	0,4	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	1,7	0,6
Fabrication de matériel audio et vidéo	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	1,6	0,5
Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services	1,3	0,4	0,4	0,2	0,7	0,4	1,3	0,6	1,5	0,5
25 principales industries ci-dessus*	244,6	75,0	149,0	68,8	103,7	59,8	165,6	71,7	249,8	83,0
Autres industries*	81,6	25,0	67,4	31,2	69,7	40,2	65,3	28,3	51,2	17,0
TOTAL*	326,2	100,0	216,4	100,0	173,4	100,0	230,9	100,0	300,9	100,0

* Les totaux peuvent ne pas être égaux à la somme de leurs composantes à cause des arrondis.
Sources : Statistique Québec et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, MEI, juillet 2019.

TABLEAU V

Importations du Québec en provenance de l'Afrique du Nord (6 pays), selon les principales industries, 2014-2018										
Description des industries Classification SCIAN 5	2014		2015		2016		2017		2018	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Extraction de pétrole et de gaz	1 336,3	88,0	928,7	78,9	1 805,9	87,1	778,0	72,8	246,9	46,0
Culture d'oranges	26,9	1,8	57,5	4,9	63,9	3,1	87,9	8,2	75,4	14,1
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	34,5	2,3	33,0	2,8	27,7	1,3	36,3	3,4	39,4	7,3
Amidonnerie et fabrication de graisses et d'huiles végétales	6,5	0,4	9,6	0,8	12,1	0,6	14,1	1,3	24,3	4,5
Extraction d'autres minerais non métalliques	1,8	0,1	2,5	0,2	3,4	0,2	6,4	0,6	20,5	3,8
Usines de tapis et de carpettes	16,5	1,1	17,3	1,5	21,2	1,0	25,6	2,4	15,8	2,9
Mise en conserve, marinage et séchage de fruits et de légumes	9,2	0,6	11,5	1,0	10,7	0,5	12,1	1,1	13,9	2,6
Fabrication de vêtements coupés-cousus pour femmes et filles EU	9,0	0,6	9,3	0,8	10,7	0,5	12,6	1,2	13,0	2,4
Fabrication d'engrais	12,6	0,8	30,4	2,6	38,2	1,8	7,7	0,7	12,6	2,4
Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	6,2	0,4	7,7	0,7	8,2	0,4	4,4	0,4	9,4	1,8
Fabrication de vêtements coupés-cousus pour hommes et garçons EU	6,3	0,4	7,6	0,6	8,0	0,4	7,6	0,7	7,6	1,4
Sidérurgie	1,1	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,4	0,8
Toutes les autres cultures agricoles	2,8	0,2	3,0	0,3	4,0	0,2	3,8	0,4	4,1	0,8
Usines de rideaux et de linge de maison	3,5	0,2	3,9	0,3	2,8	0,1	4,1	0,4	3,9	0,7
Fabrication de sucre	4,0	0,3	3,7	0,3	11,4	0,5	7,3	0,7	3,6	0,7
Culture de noix et de fruits (sauf les agrumes)	1,5	0,1	1,5	0,1	2,0	0,1	2,5	0,2	3,6	0,7
Fabrication de chaussures	2,2	0,1	2,5	0,2	2,5	0,1	2,7	0,3	3,3	0,6
Culture d'agrumes (sauf les oranges)	0,3	0,0	0,3	0,0	0,4	0,0	2,9	0,3	2,8	0,5
Fabrication d'aliments congelés	1,4	0,1	1,5	0,1	4,9	0,2	1,6	0,1	2,6	0,5
Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,7	0,1	2,3	0,4
Fabrication de biscuits, de craquelins et de pâtes alimentaires	1,2	0,1	1,8	0,1	1,6	0,1	2,0	0,2	2,2	0,4
Fabrication de tous les autres produits chimiques	0,1	0,0	0,6	0,1	1,2	0,1	4,0	0,4	1,9	0,4
Usines de tricotage d'autres vêtements	1,6	0,1	1,6	0,1	1,3	0,1	1,6	0,1	1,8	0,3
Culture de légumes et de melons	0,7	0,0	1,0	0,1	2,6	0,1	1,7	0,2	1,8	0,3
Fabrication de verre et de produits en verre	0,3	0,0	0,7	0,1	0,7	0,0	1,1	0,1	1,5	0,3
25 principales industries ci-dessus*	1 486,5	97,9	1 137,8	96,7	2 045,6	98,7	1 028,4	96,2	518,5	96,7
Autres industries*	31,6	2,1	39,3	3,3	27,1	1,3	40,6	3,8	17,9	3,3
TOTAL*	1 518,2	100,0	1 177,1	100,0	2 072,7	100,0	1 069,0	100,0	536,4	100,0

* Les totaux peuvent ne pas être égaux à la somme de leurs composantes à cause des arrondis.
Sources : Statistique Québec et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, MEI, juillet 2019.

economie.gouv.qc.ca